



Paris, le 16 mai 2023

BERSAY, conseil de la société NEW ANDRE dans le cadre de la reprise en plan de cession des actifs et activités de la société 1MONDE9 (enseigne André)

Le département Restructuring de BERSAY a accompagné la société NEW ANDRE dans le cadre de la reprise en plan de cession des actifs et de l'activité de la société 1MONDE9, propriétaire de la marque André.

La société 1MONDE9, propriétaire depuis 2020 de la marque André, acquise en plan de cession des actifs et activités de la société TOO ANDRE, a été placée en procédure de redressement judiciaire, selon jugement du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 2 Février 2023.

Plusieurs candidats ont formulé des offres de reprises, dont la société OPTAKARE NV, également actionnaire, avec une faculté de substitution au profit de la société française NEW ANDRE.

Par jugement en date du 2 mai 2023, le Tribunal de Commerce de Nanterre a arrêté le plan de cession des actifs et activités de la société 1MONDE9 au profit de la société OPTAKARE NV avec une faculté de substitution au bénéfice de la société française NEW ANDRE.

Le cessionnaire a été conseillé par BERSAY : Juliette Bour en Restructuring, Jérôme Bersay et Anya Hristova en droit des sociétés, Anne-Lise Puget et Sophie Höfler en droit social, Charles Koskas en immobilier, Frédéric Lecomte, Léa Paravano et Guka Otkhmezuri en propriété intellectuelle (marques, noms de domaine et contrats fournisseurs).

La SELARL EL BAZE CHARPENTIER administrateur judiciaire (mission conduite par Maître Hélène CHARPENTIER) et SELARL 2M & ASSOCIES (mission conduite par Me Carole MARTINEZ et Me Marine PACE) étaient co-administrateurs judiciaires.

A propos de Bersay

Fondé en 1995, Bersay est un cabinet d'avocats d'affaires intervenant dans tous les domaines de la vie de l'entreprise, tant en conseil qu'en contentieux, dans un contexte international ou national.

Bersay regroupe aujourd'hui d'environ 45 avocats et juristes offrant une expertise stratégique transversale dans tous les domaines de la vie des affaires. Bersay a été le premier cabinet d'avocats parisien à obtenir la certification ISO 9001 en 1998.

Pour plus d'informations : bersay.com

Contact presse

contact@bersay.com